



LE 10 OCTOBRE : TOUS EN GREVE ! A l'appel des organisations syndicales de la Fonction publique

Pour défendre la Fonction publique, nos statuts, les garanties collectives, notre pouvoir d'achat et nos retraites !

La situation dans l'Education Nationale et plus largement dans la Fonction Publique s'inscrit dans des attaques plus globales contre les droits des salariés. Les ordonnances Macron avec l'inversion de la hiérarchie des normes et la primauté donnée aux accords d'entreprise pulvérisent tous les droits collectifs actés dans le Code du travail, affaiblissent les organisations syndicales et isolent chaque salarié face à son patron.

C'est avec la même méthode que sont remis en cause le statut et les droits des fonctionnaires dont la situation s'est encore aggravée en cette rentrée :
Nouveau **gel du point d'indice**, application de **PPCR** (allongement des carrières, baisse des salaires, promotion au mérite, évaluation par compétences avec bilan professionnel annuel, mobilité forcée dans les 3 fonctions publiques), **suppression de 120.000 postes**, **rétablissement du jour de carence**, **augmentation de 1.7% de la CSG**, **suppression de 166.000 contrats aidés** dont 20.000 dans l'Education nationale...

Grève du 10 octobre : *Défense du statut ! Abrogation de PPCR !*

Réuni le 25 septembre, le **Conseil Syndical du SNUDI FO 13** a analysé la situation et fait le point sur ses actions depuis la rentrée ([Voir >ICI< la résolution adoptée](#)) et a estimé que :

Les enseignants, comme les fonctionnaires ont de multiples raisons de faire grève :

- ***Pour une véritable augmentation de salaire par l'augmentation du point d'indice, 50 points pour tous et le droit effectif à une carrière complète pour tous les agents d'un même corps, non au salaire au mérite,***
- ***Pour une véritable augmentation des pensions de retraite***
- ***Pour la défense du statut et de toutes les garanties collectives,***
- ***Pour le maintien des 120.000 postes, l'arrêt des suppressions de postes et la titularisation des non-titulaires et des contrats-aidés !***
- ***Pour l'abrogation de PPCR que FO n'a pas signé,***
- ***Pour la suppression de la journée de carence,***
- ***Pour la suppression de la CSG et la défense de la sécurité sociale basée sur les cotisations salariales et patronales***

C'est sur cette base que le SNUDI-FO 13 appelle les enseignants à faire grève le 10 octobre !

A lire aussi

[L'appel de la fédération FO des Fonctionnaires](#)

[L'appel de la fédération FO de l'enseignement](#)

Pour en savoir plus sur les pertes programmées du pouvoir d'achat des fonctionnaires, [lisez le communiqué de la FGF-FO](#)

J - 4 pour se déclarer gréviste

>ICI< la déclaration d'intention de grève à remplir et à transmettre à votre IEN.

Dernier délai le vendredi 6 octobre à 17h00 (par courrier ou fax à la circo) ou dimanche 8 octobre à 8h00 par mail

RDV dans le cortège FO à 10h00

devant l'UD FO 13 (angle Bd Garibaldi/ Cours Lieutaud)

Le cortège se rendra en Préfecture et une délégation sera reçue

INFO : 2 cars sont affrétés depuis Aix-en-Provence. RDV à 9h devant l'Hôtel de Police en bas de la gare routière. Contacter le 04.42.33.51.47 pour réserver vos places.

Faites remonter au syndicat [l'état de la grève dans votre école >ICI<](#)

Regroupons-nous et organisons-nous pour défendre nos droits !

Participez nombreux aux RIS du SNUDI FO 13 !

Vous avez droit à 9h de RIS

Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Le calendrier est en cours de programmation, compte tenu des plans de formation des circonscriptions qui arrivent.

Voir les lieux et les 1ères dates prévues → [>ICI<](#)

Si vous souhaitez la tenue d'une réunion dans votre école, un jour précis, contactez le syndicat.

A l'ordre du jour : *Les conditions de la rentrée Blanquer*

- Rythmes scolaires, où en est-on ?
- Les conséquences du dédoublement des CP en REP+
- Evaluations nationales CP/6^{ème}
- RDV de carrière et PPCR
- Autonomie des établissements scolaires, calendrier
- Ordonnances Macron sur le Code du travail
- Conséquences dans la Fonction publique
- Conséquences de la suppression des contrats aidés (AAD et AVS)
- Inclusion scolaire : dossiers et défense des conditions de travail

De nombreuses informations ainsi que toutes les questions que vous souhaitez aborder et vos dossiers personnels pour lesquels le syndicat peut vous apporter son éclairage ou son aide...

Vous avez besoin du syndicat ?

Le syndicat a aussi besoin de vous !

Pour cette nouvelle année scolaire, faites un choix utile et réfléchi :

Syndiquez-vous au SNUDI FO !